

## Règlement et conditions de participation

Toute inscription incomplète ne pourra être prise en considération. L'organisateur se réserve le droit de suspendre la demande d'inscription en fonction du nombre de participants. Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des dossiers. Il ne sera accepté qu'un seul dossier par professionnel, et un seul professionnel par emplacement.

En ce qui concerne les demandes d'inscription, effectuées par téléphone ou par mail, l'emplacement sera conservé 10 jours dans l'attente du dossier complet. Passé ce délai, l'emplacement sera réattribué.

Dans le cas où le métrage occupé serait supérieur à celui réservé et acquitté, le régisseur, ayant donné son accord au préalable, percevra le jour même le droit d'étalage complémentaire.

### Horaires :

- Installation à partir du mardi 28 mai à 9h00 ;
- Site sous surveillance du mardi 28 mai à 19h00 au lundi 3 juin à 8h00 ;
- Ouverture de la foire-exposition au public du jeudi au dimanche de 10h00 à 19h00.

### Conduite règlementaire :

- Chaque participant est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner. Il s'engage à respecter les consignes qui pourraient lui être données par l'organisateur ou les services de sécurité ;
- Les participants ne sont pas autorisés à emprunter le matériel appartenant à la Ville sans autorisation préalable ;
- Le participant est le seul responsable de ses biens en cas de vol lors de la manifestation ;
- Chaque participant s'engage à nettoyer son emplacement pendant et à l'issue de la manifestation ;
- Dans le cas où le réservataire serait absent lors du placement, l'organisateur pourra réattribuer l'emplacement à un autre commerçant. Le montant des droits acquittés ne sera pas remboursé.

### Circulation et stationnement sur la foire-exposition :

- Un parking réservé aux exposants sera mis en place pour l'occasion (non défini à ce jour) ;
- Des badges seront distribués aux exposants afin de leur permettre d'accéder au site ;
- Des accès véhicules seront à apposer sur les véhicules qui doivent accéder au site ;
- Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler sur le site de la foire aux horaires d'ouverture au public.

Règlement consultable en ligne : [ville-laigle.fr](http://ville-laigle.fr)

### Pièces à joindre impérativement au dossier :

- Suivant votre statut : la copie de l'extrait K-bis de moins de 3 mois, carte CNS, certificat d'inscription au répertoire des entreprises INSEE, carte MSA ou registre des métiers ;
- Photocopie de la carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante en cours de validité après la foire-exposition (si vous êtes concerné) ;
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle précisant les dates de la foire-exposition.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

Sylvie RENOÛ – 02 33 84 44 16 / foireexpo4jours@ville-laigle.fr  
Stéphanie BAZIN – 02 33 84 44 31 / patrimoine@ville-laigle.fr  
Mairie de L'Aigle - Service Animations - Place Fulbert de Beina – 61300 L'AIGLE



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Foire-exposition « Les 4 Jours de L'Aigle »  
Du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019

### Informations personnelles

Mme  M. Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone / Portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ - \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Mail : .....

### Informations sur l'entreprise

Raison sociale : .....

Activité de l'entreprise : .....

Désignation des produits présentés : .....

.....

Nom/prénom des personnes qui tiendront le stand : .....

.....

### Divers

Branchements et consommation électrique (Gratuit) : Ampérage nécessaire : .....

**ATTENTION :  
NOUVELLE IMPLANTATION DES STANDS A L'EXTÉRIEUR**

### Conditions de participation

Le/la soussigné(e) demande son admission comme exposant(e) et déclare avoir pris connaissance du règlement et des conditions de participation. Le présent engagement est de rigueur et le/la soussigné(e) déclare y souscrire sans réserve, ni restriction.

Fait à ..... Le .....  
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Cachet de l'entreprise

**POUR LA BONNE ORGANISATION DE LA FOIRE-EXPOSITION,  
LA MAIRIE SE RÉSERVE LE CHOIX DU PLACEMENT DES EXPOSANTS**

## Grille tarifaire foire-exposition

Emplacements exposants	PRIX HT	QUANTITÉ	PRIX TOTAL HT
<b>Stand intérieur 3m x 3m</b> (avec cloisons / moquette / 3 spots)	292,00 €		
<b>Stand intérieur 4m x 2m</b> (sans cloisons / avec moquette)	230,00 €		
<b>Supplément d'angle</b> pour stand intérieur	100,00 €	1 maximum	
<b>Air libre extérieur</b> : de 0 à 60 m <sup>2</sup> (les terrasses doivent être comprises dans la demande)	2.50 € le m <sup>2</sup>		
<b>Air libre extérieur</b> : 60 m <sup>2</sup>	150,00 €		
<b>Air libre extérieur</b> : 120 m <sup>2</sup>	250,00 €		
<b>Air libre extérieur</b> : 225 m <sup>2</sup> (limité à 900 m <sup>2</sup> )	417,00 €		
<b>Chalet</b> en bois blanc avec plancher 3m x 2,40m ou <b>Tonnelle</b> blanche 3m x 3m (installé en extérieur)	184,00 €		
<i>SOUS-TOTAL 1</i>			.....
<b>REMISE DE 25% :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>pour les entreprises de la CDC des Pays de L'Aigle ;</li> <li>pour les métiers de bouche et de la gastronomie ;</li> <li>pour les artisans d'art (selon code APE).</li> </ul>		- 25 %	.....
<i>SOUS-TOTAL 2</i>			.....
<b>Frais de dossier</b> (obligatoire)	12,50 €	1	12,50 €
MONTANT TOTAL DÛ HT			.....
TVA à 20%			.....
MONTANT TOTAL TTC			.....
ACOMPTE DE 50% DU MONTANT TTC (encaissé en mars 2019)			.....
SOLDE A RÉGLER (encaissé après la manifestation)			.....

Merci de renvoyer ce **formulaire** d'inscription accompagné du règlement de votre emplacement (**acompte + solde**) et des **pièces justificatives** avant le **18 janvier 2019**

*Chèques libellés à l'ordre du Trésor Public*

Sylvie RENOÛ – 02 33 84 44 16 / foireexpo4jours@ville-laigle.fr  
Stéphanie BAZIN – 02 33 84 44 31 / patrimoine@ville-laigle.fr  
Mairie de L'Aigle - Service Animations - Place Fulbert de Beina – 61300 L'AIGLE



## Grille tarifaire sponsors / publicité

### Informations personnelles

Mme  M. Nom / Prénom : .....  
Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Mail : .....

Encarts Publicitaires	PRIX HT	PRIX TTC	PRIX TOTAL TTC
<b>CARTE DE VISITE</b> sur set de table Tirage à 35 000 exemplaires (déconseillé aux restaurants)	100,00 €	120,00€	
<b>ENCART 1/8 page</b> sur journal des 4 Jours de L'Aigle (journal au format A5) Tirage à 70 000 exemplaires	150,00€	180,00€	
<b>ENCART 1/4 page</b> sur journal des 4 Jours de L'Aigle (journal au format A5) Tirage à 70 000 exemplaires	300,00 €	360,00€	
<b>ENCART 1/2 page</b> sur journal des 4 Jours de L'Aigle (journal au format A5) Tirage à 70 000 exemplaires	500,00 €	600,00€	
<b>ENCART page entière</b> sur journal des 4 Jours de L'Aigle (journal au format A5) Tirage à 70 000 exemplaires	1 000,00€	1 200,00€	
<b>ENCART page entière en 4ème couverture</b> sur journal des 4 Jours de L'Aigle (journal au format A5) Tirage à 70 000 exemplaires	1 500,00€	1 800,00€	
Emplacement pour une <b>BANDEROLE</b> (à fournir par vos soins)	300,00€	360,00€	
<b>CREATION GRAPHIQUE</b> du visuel sur les supports de communication (set de table et journal)	50,00€	60,00€	
MONTANT TOTAL DÛ TTC			.....

Merci de renvoyer ce **formulaire** accompagné du règlement de votre encart avant le **8 février 2019**

*Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public*

Les règlements de l'emplacement de la foire-exposition et de l'encart doivent être effectués séparément

Mathilde LEBRETON – 02 33 84 44 14 / communication@ville-laigle.fr  
Mairie de L'Aigle - Service Communication - Place Fulbert de Beina – 61300 L'AIGLE

**À RÉCEPTION DU DOSSIER, UNE CONVENTION VOUS SERA ENVOYÉE  
LES FICHIERS / VISUELS SERONT A FOURNIR AU FORMAT SOUHAITÉ**